



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Élections sénatoriales 2023
Département des Landes

PLAFOND DE DÉPENSES 2023

Code dép ^t	Nom du dép ^t	Série	Nombre de sénateurs à élire	Scrutin	Population municipale 2023 ¹	Montant plafond dépenses par candidat (scrutin majoritaire)	Montant plafond du remboursement forfaitaire par candidat (scrutin majoritaire)
40	LANDES	1	2	MAJ	418 122	38 015 €	18 057 €

Éléments de calcul : article L. 308-1 du code électoral, article 48 de la loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013.

Montant du remboursement : en application de l'article L. 52-11-1 du code électoral, les dépenses électorales des candidats ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour de scrutin font l'objet d'un remboursement forfaitaire de la part de l'État égal à **47,5 % du plafond de dépenses**, mais ne pouvant toutefois excéder le montant des dépenses réglées sur l'apport personnel des candidats.

1 Population légale des arrondissements en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023 – date de référence statistique 1^{er} janvier 2020 (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6683031?sommaire=6683037>)

